

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (RECYCLAGE)

Public : Tous les Sauveteurs Secouristes du Travail (SST). Adaptation de la formation possible aux salarié.e.s porteur de handicap (voir l'[accessibilité aux personnes handicapées](#))

Nombre de participant : de minimum 4 à maximum 10 personnes

Nombre d'heure : 7 heures consécutives (1 journée)

Prérequis : Être titulaire du certificat SST de l'INRS.
Expression et compréhension de la langue française (source : grille européenne A2).

Objectifs :

Les deux objectifs de la formation Maintien et Actualisation des Compétences SST sont :

- Maintenir les compétences du SST, telles que définies dans le référentiel de formation (INRS), à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale
- Maintien des connaissances nécessaires à la prévention des risques dans votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relai des secours.

Contenu :

La formation Maintien et Actualisation des Compétences SST se décompose en 6 parties :

1. Rappels des points essentiels du programme
2. Actualisation de la formation : changements techniques ou réglementaires inhérents aux actions de préventions et de secours
3. Exercices de révision en groupe
4. Cas concrets
5. Exercices de simulations liés aux risques sur le site de travail
6. Évaluation sur simulation d'un accident de travail

Synthèse et bilan de la formation

Méthodes pédagogiques :

En alternance : apports théoriques, études de cas (échanges en groupe) et démonstrations pratiques, simulations et mises en situation.

Moyens : ordinateur portable et vidéoprojecteur (ressources multimédia) / mannequins et divers accessoires (défibrillateur...)

Intervenant :

Formateur SST (habilité par l'INRS)

Suivi / évaluation :

- Une fiche d'évaluation sera délivrée avant et après la formation.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire.
- Évaluation formative.
- La carte de SST du stagiaire ayant suivi la formation avec succès est mise à jour. Validation délivrée par l'INRS. Habilitation SST INRS N°948042/2016/SST-01/O/CN.
- La validité du « recyclage » est de 24 mois.
- Un questionnaire d'évaluation / satisfaction est rempli à la fin de chaque session par chaque stagiaire.

Prix :

Sur devis. Pour nous contacter : contact@msa-services-idf.fr

Pour plus d'informations des ressources sont accessibles sur notre site internet.

MSA Services Ile-de-France : 131 av. Paul Vaillant-Couturier – 94250 Gentilly – 01.49.85.49.68

Mail : contact@msa-services-idf.fr

SIRET : 492 036 959 00020 – N° D.A (OF) : 11 94 08 204 94 – INRS : 948042/2016/SST-01/O/CN